

# Développer une activité de paysan traiteur ou de petite restauration à la ferme

Organisée en partenariat avec la FD CIVAM du Gard

## Objectifs

■ Comprendre la réglementation et le cadre juridique. • Évaluer l'investissement nécessaire pour mettre en place une organisation adaptée. • Identifier les compétences-clés pour réussir son projet. • Réfléchir à son modèle économique et à la rentabilité du

## Enjeux

Les activités de petite restauration à la ferme ou de traiteur paysan peuvent constituer une source de valorisation des produits et des savoir-faire des producteurs. Mais elles nécessitent des compétences particulières et une organisation spécifique

## Contenu

■ Les principales normes à respecter pour les activités de restauration : hygiène, chaîne du froid, traçabilité... • Le cadre juridique : appellations, statuts, fiscalité, etc. • Comment s'organiser sur la ferme : les règles de base • Penser le modèle économique de l'activité et réfléchir sur son projet : public, service, calendrier, etc. Pour compléter, retour d'expériences d'agriculteurs-trices : • L'organisation à mettre en place, la charge de travail. • Les compétences requises. • Des données économiques. • Des conseils et points de vigilance.

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 1 jour(s)  
**Date limite d'inscription** 01/01/1970

### Tarifs

Non agricole 140€  
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA  
Autres fonds de formation, nous contacter.

### Plus de renseignements

Céline Mendes  
celine.mendes@bio34.com  
CIVAM bio 34  
Maison des Agriculteurs B  
Mas de Saporta CS 50023  
34875  
LATTES  
Tel. 04 67 06 23 90  
N° d'organisme de formation :  
91340782734

**Taux de satisfaction :** %



**Modalités d'accès :**

## Dates, lieux et intervenants

**10 janv 2020**  
09:00 - 17:00 (7hrs)

30250 Sommières

Un.e formateur.trice du CFPPde Florac  
Un.e agriculteur.trice ayant une activité de traiteur paysan

## Financier(s)



## Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
Commune \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
Courriel \_\_\_\_\_  
Téléphone \_\_\_\_\_  
EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : \_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))